



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 14-nov.-2019

Date de révision 14-nov.-2019

Version 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Zirconium Oxychloride Solution

Autres moyens d'identification

Code du produit SAC040

N° ID/ONU 1760

Synonymes Solution d'oxyde de chlorure de zirconium, solution d'hydroxyde de chlorure de zirconium, solution de dichlorure de dichlorure de zirconium, solution de chlorure de zirconyle

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Intermédiaire chimique.

Utilisations contre-indiquées

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ATI, 1000 Six PPG Place, Pittsburgh, PA
15222 USA

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Peut être corrosif pour les métaux	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger

Peut être corrosif pour les métaux

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Provoque des lésions oculaires graves



Aspect Liquide	État physique Liquide	Odeur Piquant, Chlore légère
-----------------------	------------------------------	-------------------------------------

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée.

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes

Solution d'oxyde de chlorure de zirconium, solution d'hydroxyde de chlorure de zirconium, solution de dichlorure de dichlorure de zirconium, solution de chlorure de zirconyle.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Eau	7732-18-5	62 - 75
Oxyde dichlorure de zirconium	7699-43-6	25 - 35

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Contact avec les yeux**

Rincer à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Faire boire au patient de grandes quantités d'eau si possible. Appeler un médecin immédiatement pour obtenir des instructions supplémentaires.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes**

Peut causer des effets gastro-intestinaux en cas d'ingestion. Un contact avec la peau peut causer des brûlures cutanées. Peut provoquer des difficultés respiratoires par inhalation.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Incombustible.

Moyens d'extinction inappropriés Incombustible.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Incombustible.

Produits de combustion dangereux Le gaz chlorhydrique peut provoquer une irritation des voies respiratoires et / ou des yeux.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Pour les intervenants d'urgence Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Suivre le Guide des mesures d'urgence, Guide no 154.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Recueillir le produit répandu pour éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Laver soigneusement l'emplacement du déversement avec de l'eau. Une protection respiratoire peut être nécessaire. Une protection de la peau et des yeux devrait être utilisée pendant le nettoyage.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la lumière directe du soleil. Conserver dans des récipients résistant à la corrosion. Les récipients peuvent être mis sous pression. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Matières incompatibles Alcools, phénols et amines. Caoutchouc, revêtements et certains plastiques.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Eau 7732-18-5	-	-
Oxyde dichlorure de zirconium 7699-43-6	STEL: 10 mg/m ³ Zr TWA: 5 mg/m ³ Zr	TWA: 5 mg/m ³ Zr (vacated) STEL: 10 mg/m ³ Zr

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Éviter la génération de brouillard incontrôlé.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Si un risque de blessures aux yeux ou irritation est présente, des lunettes de protection est recommandé; par exemple, des lunettes, des lunettes de sécurité en mousse doublée, des écrans faciaux ou autre équipement de protection qui protège les yeux hermétique.
- Protection de la peau et du corps** Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.
- Protection respiratoire** En cas de formation des gaz/brouillards/vapeurs, de dépassement des limites d'exposition ou d'irritation, il faut porter une protection respiratoire approuvée. Des respirateurs à adduction d'air à pression positive peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	Piquant, Chlore légère
Aspect	Liquide	Seuil olfactif	-
Couleur	transparent		
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	<1		
Point de fusion / point de congélation	- / -		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	-		
Point d'éclair	-		
Taux d'évaporation	-		
Inflammabilité (solide, gaz)	-		Ininflammable
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité:	-		
Limite inférieure d'inflammabilité	-		
Pression de vapeur	-		Non applicable
Densité de vapeur	-		Non applicable
Densité	1.4		
Solubilité dans l'eau	-		Non applicable
Solubilité dans d'autres solvants	-		-
Coefficient de partage	-		Non applicable

Température d'auto-inflammation	-	Non applicable
Température de décomposition	-	
Viscosité cinématique	-	Non applicable
Viscosité dynamique	-	Non applicable
Propriétés explosives	Non applicable	
Propriétés comburantes	Non applicable	

Autres informations

Point de ramollissement	-
Masse moléculaire	-
Teneur en COV (%)	Non applicable
Densité	-
Masse volumique apparente	-

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Non applicable

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Pour éviter une décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Matières incompatibles

Alcools, phénols et amines. Caoutchouc, revêtements et certains plastiques.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique produit du gaz chlorhydrique.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Produit non classé.
Contact avec les yeux	Cause de graves lésions oculaires.
Contact avec la peau	Provoque de graves brûlures de la peau.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Eau 7732-18-5	-	-	-
Oxyde dichlorure de zirconium 7699-43-6	3500 mg/kg bw	-	-

Données sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Peut causer des brûlures de la peau. Peut provoquer une grave irritation des voies respiratoires supérieures si inhalé. Peut causer des effets gastro-intestinaux en cas d'ingestion. Peut causer une sensation de brûlure ou une rougeur des yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë	Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Cause de graves lésions oculaires.
Sensibilisation	Produit non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Produit non classé.
Cancérogénicité	Produit non classé.
Toxicité pour la reproduction	Produit non classé.
STOT - exposition unique	Produit non classé.
STOT - exposition répétée	Produit non classé.
Danger par aspiration	Produit non classé.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Comme il est expédié, ce produit n'est pas classé pour une toxicité aquatique

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Eau 7732-18-5	-	-	-	-
Oxyde dichlorure de zirconium 7699-43-6	The 72 h EC50 of zirconium dichloride oxide to Pseudokirchnerella subcapitata was 80% v/v saturated solution.	The 96 h LC50 of zirconium dioxide to Danio rerio was greater than 100 mg/L.	The 3 h EC50 of anhydrous zirconium acetate for activated sludge was greater than 1000 mg/L.	The 48 h EC50 of zirconium dichloride oxide to Daphnia magna was greater than 100% v/v saturated solution.

Autres effets nocifs**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	Réglémenté
N° ID/ONU	1760
Nom officiel d'expédition	Liquide corrosif, n.o.s. (Oxychlorure de zirconium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Dispositions particulières	B2, IB2, T11, TP2, TP27
Numéro du guide des mesures d'urgence	154

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Eau			X

7732-18-5			
Oxyde dichlorure de zirconium 7699-43-6		X	

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

*Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé*

Date d'émission 14-nov.-2019

Date de révision 14-nov.-2019

Note de révision

Mise à jour pour se conformer Système général harmonisé

Note :

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

Renseignements supplémentaires Fiche signalétiques et étiquettes accessibles à ATImetals.com disponibles de :